



RÉSERVATIONS 2024

Centres de loisirs, stages sportifs et Sport Été Animation

Tout enfant dont la réservation n'est pas effectuée ne pourra être accueilli.

INSCRIPTION	Démarche administrative OBLIGATOIRE 1 fois dans l'année pour pouvoir ensuite procéder aux réservations des activités municipales (fournir les documents nécessaires: fiche sanitaire...)
RÉSERVATION - ANNULATION	Une fois l'inscription effectuée, réservations OBLIGATOIRES aux activités souhaitées en tenant compte des délais impartis (voir ci dessous). L'annulation doit respecter les mêmes délais (sauf pour la restauration, voir tableau).
FACTURATION	Établie selon les réservations et fréquentation. En cas de réservation sans fréquentation, la période est facturée (sauf justificatifs définis dans le règlement unique). En cas de présence sans réservation, une majoration tarifaire de 50% est appliquée.

Ces démarches sont à effectuer depuis **votre espace famille** (accessible sur le site internet de la ville) ou auprès **du service accueil de la Mairie** (guichet unique).

Retrouvez l'ensemble des modalités d'accès aux services scolaires, périscolaires, extrascolaires et de restauration dans le règlement unique disponible auprès de votre mairie, sur saran.fr et sur l'espace famille.

DÉLAIS DE RÉSERVATION

La « règle des 3 » (semaines) s'applique.

STRUCTURE D'ACCUEIL	RÉSERVATION AVANT LE JOUR ET/OU LA PÉRIODE SOUHAITÉE
CENTRES DE LOISIRS Mercredi	> 3 SEMAINES avant le mercredi souhaité
CENTRES DE LOISIRS Vacances scolaires	> 3 SEMAINES avant le 1 ^{er} jour de la période souhaitée (période= ensemble du séjour)
VACANCES SCOLAIRES Stages sportifs	> 3 SEMAINES avant le 1 ^{er} jour du stage (période= 1 semaine de stage)
PÉRISCOLAIRE Matin et soir	> 7 JOURS avant le jour souhaité
RÉSTAURATION Midi	> 3 SEMAINES avant le jour souhaité (Annulation possible jusqu'à 7 jours avant le repas réservé)

Attention: les vacances d'été correspondent à 2 périodes distinctes (se référer aux tableaux)



Les accueils (centres) de loisirs Marcel Pagnol 3/5 ans, 6/8 ans et Base de la Caillerette (9/14 ans)

Pour les mercredis



Période concernée	Période de fonctionnement Centres de loisirs	Date limite de réservation et d'annulation 3 semaines « glissantes » par rapport au mercredi souhaité
Noël 2023-Février 2024	Du mercredi 10/01 au mercredi 21/02/24	Exemple : pour le mercredi 10/01- date limite le 20/12/23
Février à Printemps 2024	Du mercredi 13/03 au mercredi 17/04/24	Exemple : pour le mercredi 13/03- date limite le 21/02/24
Printemps à l'Été 2024	Du mercredi 15/05 au mercredi 03/07/24	Exemple : pour le mercredi 15/05- date limite le 24/04/24
Rentrée à Toussaint 2024	Du mercredi 04/09 au mercredi 16/10/24	Exemple : pour le mercredi 4/09- date limite le 14/08/24
Toussaint à Noël 2024	Du mercredi 06/11 au mercredi 18/12/24	Exemple : pour le mercredi 6/11- date limite le 16/10/24
Noël 2024-Février 2025	Du mercredi 8/01 au mercredi 5/02/25	Exemple : pour le mercredi 8/01- date limite le 18/12/24

Pour les vacances scolaires

Période concernée	Période de fonctionnement des Centres de loisirs	Date limite de réservation et d'annulation 3 semaines avant le 1 ^{er} jour de la période souhaitée
Noël 2023 fermeture le 25/12/23 et le 1/1/24	Du mardi 26/12/23 au 5/1/24	2/12/23
Février 2024	Du lundi 26/02 au vendredi 08/03/24	03/02/24
Printemps 2024 fermeture le 1/5/24	Du lundi 22/04 au vendredi 03/05/24	29/03/24
Juillet 2024	Du lundi 08/07 au vendredi 02/08/24	15/06/24
Août 2024 fermeture les 15/16 et 30 août (reprise de l'école le lundi 2 septembre 2024)	Du lundi 05/08 au jeudi 29/08/24	12/07/24
Toussaint 2024 fermeture le 1/11/24	Du lundi 21/10 au jeudi 31/10/24	28/09/24
Noël 2024 fermeture le 25/12/24 et le 1/1/25	Du lundi 23/12/24 au 3/1/25	30/11/24



Les stages sportifs Durant les vacances scolaires (sauf Noël)

SAUF
Été- Sport Été Animation (fonctionnement différent)



Période concernée	Période de fonctionnement des stages sportifs	Date limite de réservation et d'annulation 3 semaines avant le 1 ^{er} jour de la période souhaitée
Stages sportifs Février 2024	Du lundi 26/02 au vendredi 01/03/24	03/02/24
	Du lundi 4/3 au vendredi 08/03/24	10/02/24
Stages sportifs Printemps 2024 fermeture le 1/5/24	Du lundi 22/04 au vendredi 26/04/24	29/03/24
	Du lundi 29/04 au vendredi 03/05/24	06/04/24
Stages sportifs Toussaint 2024 fermeture le 1/11/24	Du lundi 21/10 au vendredi 25/10/24	28/09/24
	Du lundi 28/10 au jeudi 31/10/24	05/10/24



Espace
Famille



INFOS
PRATIQUES

Renseignements

Direction Education et Loisirs (DEL)
02 38 80 34 18